



VIVRE À RIMOIGNE

Ensemble, faisons
battre le 
du village

Élections municipales - 23 mars 2014

Avec Grégory Truong

Vivre à Rimogne

Une liste qui **VOUS** ressemble
Une liste qui **NOUS** rassemble



Ensemble, faisons battre le  du village



Nous aimons notre village,
nous aimons y vivre, et nous voulons qu'il vive.

Riche de son passé ardoisier, Rimogne voit aujourd'hui se dessiner de nouvelles perspectives.

L'arrivée, même retardée, de l'autoroute va bouleverser notre environnement et nos habitudes. Les prochaines années doivent être consacrées à préparer des changements majeurs et notre équipe est prête à relever ce formidable défi.

Depuis plusieurs mois, nous sommes allés à la rencontre des Rimognats, que nous avons questionnés. C'est en les écoutant que nous avons élaboré notre programme.

Ce programme n'est pas une compilation de promesses. C'est un projet cohérent et ambitieux pour notre commune et ses habitants. Un projet pragmatique et réalisable sans augmentation d'impôts.

Pour réaliser ce programme, nous avons besoin de votre confiance.
Le 23 mars prochain, faites le choix du renouveau.

Redonnons sa vitalité à notre commune, unissons nos énergies :

Ensemble, faisons battre le cœur du village.

Un programme pour :

- Moderniser, en lançant le vaste chantier de l'assainissement
- Développer, en aménageant un véritable « cœur de village » autour des commerces
- Rassembler les habitants et les associations au sein d'une Maison pour Tous
- Dynamiser, en créant un environnement favorable pour nos enfants, des lieux et des activités pour les jeunes
- Protéger, avec plus de sécurité et de solidarité pour nos anciens et les plus fragiles
- Poursuivre une gestion responsable du budget de la commune
- Dialoguer et permettre à tous d'être informés et de donner leurs avis

Le 23 mars, votez pour la liste « Vivre à Rimogne »,

sans rature, sans ajout et sans mention sur le bulletin de vote.

Jean-Marie Baudoin, ancien maire de Rimogne de 2001 à 2008 :

Je soutiens la liste « Vivre à Rimogne » qui représente à mes yeux le meilleur choix pour l'avenir de notre village. Jeune mais compétent et expérimenté, Grégory Truong fera un bon maire pour la commune. J'ai toute confiance en lui et en son équipe.

Une nouvelle équipe, sans étiquette, à l'image des Rimognats



1. Grégory Truong
Tête de liste, 43 ans*

Juriste et cadre administratif dans une mairie



9. Hervé Dumay, 59 ans

Responsable de chantier, vice-président de l'association Patrimoine, vie et développement à Rimogne



2. Adeline Lacaille, 36 ans*

Secrétaire médicale, élue aux conseils d'école et de collège



10. Monique Clouet, 63 ans

Comptable à la SICA « Ardoisières » retraitée



3. Yannick Rossato, 36 ans*

Responsable commercial, président de l'Association du Centre de loisirs de Rimogne



11. Stéphane Candillon, 37 ans

Technicien supérieur, élu au conseil de l'école primaire



4. Christiane Manand, 72 ans*

Retraitée auto-école, conseillère municipale sortante



12. Sophie Valli, 31 ans

Assistante commerciale, élue au conseil de l'école maternelle



5. Jean-Marie Druart, 64 ans*

Inspecteur de la sécurité sociale retraité, ancien conseiller municipal, président de l'Harmonie municipale



13. Olivier Richet, 38 ans

Professeur des écoles



6. Maryvonne Févry, 68 ans

Enseignante retraitée du collège de Rimogne



14. Marie Maire, 55 ans

Agent administratif dans une mairie



7. Quentin Mauguet, 25 ans

Mécanicien auto, élu au conseil d'école maternelle



15. Denis Maurice, 50 ans

Cadre, responsable d'un bureau d'études



8. Brigitte Tirtaine, 52 ans

Propriétaire des gîtes « Les Tilleuls »

Consultez une présentation
détaillée des membres de la liste
sur www.vivrearimogne.fr

Moderniser

Lancer le vaste chantier de l'assainissement et en faire la priorité n°1

Notre équipe travaille depuis de nombreuses années sur la question de l'assainissement. Nous en ferons notre priorité principale. Après 6 ans d'études coûteuses, il n'y a toujours pas de projet pour l'assainissement à Rimogne. Les décisions ne doivent pas être abandonnées à la communauté de communes car ce vaste chantier attend depuis trop longtemps.

L'assainissement collectif est une solution logique, qui aurait dû être adoptée dès le départ. Elle est objectivement adaptée à la configuration « resserrée » du village et assurera l'équilibre financier du projet, sans emprunt inconsidéré. Nous proposons un plan d'action pluriannuel, pour **la mise en place d'un assainissement mixte (collectif, individuel et semi-collectif)**, basé sur des principes simples :

- Raccorder la majorité des habitations du village à un réseau d'assainissement collectif et réserver l'assainissement individuel ou semi-collectif (assainissement groupé pour un pâté de maisons) lorsque le raccordement au collectif est impossible ou trop coûteux
- Réaliser le réseau d'assainissement, sans augmentation d'impôts, en calculant la redevance au plus juste, et en utilisant les subventions d'ores et déjà disponibles pour financer jusqu'à 70% de son coût
- Aider à la mise aux normes des installations individuelles grâce au soutien de l'Agence de l'eau, qui peut s'élever jusqu'à 9 000 euros par habitation
- Etudier la meilleure implantation pour les bassins de traitement de l'eau
- Profiter du vaste chantier de l'assainissement pour moderniser et embellir le village en planifiant et en réalisant parallèlement tous les travaux de réfection de voirie (par exemple rue des Paquis, rue J. Guesde etc.), d'aménagement ou d'enfouissement des lignes téléphoniques et électriques dans le village.

« Nous savons de quoi nous parlons, nous savons comment faire et nous le ferons. »

Hervé Dumay, responsable de chantier

Développer

Aménager un véritable « cœur de village » autour des commerces

C'est en travaillant à améliorer véritablement le cadre de vie, l'animation et les services dans un village que l'on crée l'environnement propice au dynamisme économique. Il faut le faire avant tout pour les Rimognats eux-mêmes, en prenant exemple sur d'autres expériences réussies, comme à Tournes.

Nous proposons de créer un véritable centre pour le village, autour des commerces : une place, des lieux de promenade, pour sortir de chez soi, se retrouver, et faire ses achats ou bénéficier de services. **Un « cœur de village » pour renforcer l'attractivité de la commune et attirer de nouveaux habitants.** Là encore notre plan d'action repose sur quelques principes :

- Ne pas attendre l'arrivée de l'autoroute, anticiper « la perte de passage » à travers le village et repenser son aménagement
- S'appuyer sur les aides du Département et de la Région et sur les nouveaux programmes de revitalisation des centres bourgs ruraux lancés par l'Etat pour bénéficier d'études et de subventions
- Créer de véritables espaces publics communs où les habitants pourront se rencontrer et retrouver « l'esprit de village »

« Développons d'abord le village pour ceux qui y habitent, les touristes viendront d'eux-mêmes. »

Brigitte Tirtaine, propriétaire de gîtes,
et Denis Maurice, responsable d'un bureau d'études



Rassembler

Réaliser une Maison pour Tous pour les habitants et les associations

Le village manque d'un endroit permanent pour que les habitants puissent se côtoyer et partager des loisirs communs. Ils ne doivent pas avoir à sortir du village pour découvrir et pratiquer des activités. Il faut aussi un lieu qui permette aux membres des associations de se regrouper.

Ce nouveau lieu, réalisé en aménageant un bâtiment déjà existant pour limiter les coûts, constitue un investissement très raisonnable, sans comparaison avec la construction par exemple d'un pôle scolaire. Appelé la Maison pour Tous, ce lieu intergénérationnel a été pensé avec les habitants. Il comprendra :

- Des salles pour des activités déjà pratiquées dans le village mais aussi de nouvelles, jusqu'ici inexistantes, pour tous les âges (cours de danse, de théâtre, de cuisine, d'informatique, de langues étrangères...)
- Des salles de réunion et d'activités pour les associations du village
- Un foyer pour les jeunes, sur le modèle de l'ancien Mille-club
- Un lieu pour permettre à nos anciens de rompre leur isolement et d'avoir un point de rendez-vous

« La Maison pour Tous : c'est un nouvel équipement, de nouvelles activités pour tous les Rimognats, et un investissement prudent pour la commune. »

Jean-Marie Druart, ancien conseiller municipal,
président de l'Harmonie municipale

Soutenir les associations

Les associations sont au cœur de la vie de notre communauté, elles sont essentielles au village.

Voilà pourquoi nous apporterons notre soutien à toutes les associations, sportives, culturelles ou sociales de Rimogne, sans distinction et en respectant leur indépendance. Locaux et subventions seront accordés, en toute transparence, sur la base de partenariats (des contrats d'objectifs) élaborés et conclus avec les bénévoles associatifs.

« C'est aux associations d'animer le village et c'est le rôle de la commune de les soutenir. »

Stéphane Candillon, responsable associatif



Dynamiser

Offrir le meilleur environnement pour éduquer nos enfants

A l'heure où l'école primaire ferme une classe et où l'école maternelle perd des élèves, la construction d'un nouveau pôle scolaire, autrefois promise puis repoussée pour construire la maison de santé, n'est aujourd'hui plus d'actualité. Cet investissement de 1 à 3 millions d'euros ne peut pas être supporté par les impôts des Rimognats et ne constitue pas une urgence. L'urgence, c'est avant tout de faire venir de nouvelles familles à Rimogne.

Néanmoins, nous continuons de vouloir le meilleur environnement pour éduquer et voir grandir nos enfants. Ce que nous proposons :

- Améliorer les conditions d'accueil et de travail de l'école primaire en la rénovant, avec le concours d'architectes spécialisés
- Garantir la gratuité et le développement des activités organisées après l'école (les TAP)
- Maintenir et soutenir toutes les actions en direction des enfants, menées par les écoles et les associations, notamment l'association des parents d'élèves (kermesse, Noël, spectacles, etc.) et celle du centre de loisirs
- Multiplier les partenariats avec les structures culturelles et sportives du département pour proposer plus de sorties ou d'animations de qualité dans le village
- Réaliser un nouvel espace de jeux de plein air, clos et sécurisé
- Ouvrir, à l'essai, dans une salle communale, un endroit de rencontre et de jeux pour les assistantes maternelles

« Nos enfants doivent pouvoir s'épanouir dans leur village et s'ouvrir au monde. »

Adeline Lacaille, élue aux conseils d'école primaire et de collège,
et Olivier Richet, professeur des écoles



Créer des activités et des lieux pour les jeunes

Les lieux et les activités pour les jeunes (12-25 ans) font vraiment défaut à Rimogne. Les jeunes sont livrés à eux-mêmes sans endroit pour se divertir ou se réunir. C'est une situation contre laquelle nous voulons agir, en proposant de :

- Réaliser, en demandant leurs avis aux jeunes, un terrain d'activités multisports de plein air, accessible à tous
- Mettre à disposition un local pour leur permettre de se réunir
- Rénover les vestiaires détériorés du terrain de football
- Susciter et appuyer par tous les moyens la création d'une nouvelle Jeunesse à Rimogne, qui aura le soutien actif de la municipalité afin d'organiser, pour et avec les jeunes, des activités, des sorties et des événements encadrés
- Associer comme avant les jeunes à l'animation du village, en recréant un bal à Rimogne et en organisant avec eux des manifestations pour toute la population (fête patronale, cinéma de plein air, concerts, fête des voisins, etc.)
- Désigner un élu municipal pour être leur interlocuteur régulier

« Et si on redonnait leur place aux jeunes dans le village ? »

Quentin Mauguet, mécanicien, 25 ans
et Sophie Valli, assistante commerciale, 31 ans

Protéger

Renforcer la sécurité et la solidarité envers nos anciens et les plus fragiles

La commune propose déjà beaucoup d'activités et de services aux personnes âgées et nous souhaitons tout maintenir. Nous pensons qu'ils pourraient être encore plus nombreux pour s'adapter aux personnes qui perdent leur autonomie et qui, faute de transport et d'entourage, souffrent d'un véritable isolement.

Pour les anciens les plus âgés ou même les personnes socialement et physiquement fragiles, nous voulons encore plus de sécurité et de solidarité. Nos propositions :

- Accompagner l'ouverture du pôle de santé pluridisciplinaire afin qu'elle se déroule dans les meilleures conditions tant pour les professionnels de santé que pour les usagers
- Mettre en place un service de « taxi-séniors » pour permettre aux personnes ne pouvant pas se déplacer seules, d'aller faire des courses, de participer à des activités ou de se rendre à des consultations médicales au nouveau pôle de santé
- Favoriser toutes les solutions visant au maintien à domicile, comme le portage des repas, la téléalarme, l'assistance etc.
- Avec le CCAS, veiller à envisager toutes les situations de détresse auxquelles les populations les plus démunies, fragiles ou âgées, sont exposées
- Instituer un Conseil des Sages, destiné à recueillir l'avis des anciens sur les affaires de la commune
- Redonner à l'unique agent de police municipale un véritable rôle de surveillance, pour une meilleure sécurité des biens et des personnes dans la commune

« Notre premier devoir c'est de protéger encore mieux les plus anciens et les plus fragiles. »

Christiane Manand, conseillère municipale sortante, 72 ans

Gérer

Poursuivre une gestion responsable du budget de la commune

Les finances de la commune sont saines. Elles l'ont toujours été parce que les différentes équipes ont bien géré le budget de Rimogne. La commune n'a jamais été en déficit et elle rembourse sans difficulté les emprunts qu'elle a contractés en 2006 pour réaliser des équipements devenus indispensables : la garderie, le restaurant scolaire, la médiathèque. Ces emprunts sont aujourd'hui quasiment remboursés.

En 2013, le budget annuel a dégagé une trésorerie de 880 000 euros, ce qui permet d'envisager sereinement et avec confiance des investissements raisonnables pour le futur.

Nous savons néanmoins que la situation économique du pays et des familles est difficile et que les dotations de l'Etat vont diminuer. Nous sommes conscients de la lourde responsabilité que représente la gestion du budget d'une commune. C'est pourquoi nous nous engageons à :

- **Ne pas augmenter les impôts (part communale) pendant toute la durée du mandat**
- Maîtriser rigoureusement les dépenses de fonctionnement
- Mener un programme d'investissement raisonnable, sans recours excessif à l'emprunt et qui ne dépassera jamais les possibilités de la commune
- Rechercher toutes les opportunités de financement et de subventions extérieures, qui sont nombreuses et peuvent être obtenues sur la base de projets élaborés avec méthode
- Informer régulièrement et précisément les Rimognats sur l'état des finances communales

« Au sein de notre équipe, nous avons toutes les compétences pour garantir une gestion prudente du budget communal. »

Grégory Truong, juriste, cadre administratif dans une mairie, et Monique Clouet, comptable retraitée

Permettre à tous d'être informés et de donner leurs avis

Rimogne a besoin d'un maire à la fois compétent, expérimenté et ouvert au dialogue. Un maire qui travaille et avance mais aussi un maire qui écoute, explique et rassure. Un maire qui ne décide pas seul, qui délègue et agit en équipe afin que la gestion de la commune soit assurée collectivement, avec la présence permanente d'un élu en Mairie.

Rimogne a besoin d'un maire qui ne se consacre qu'aux affaires de la commune et ne cherche pas à exercer d'autres mandats. Un maire qui, grâce à son activité professionnelle, connaît parfaitement le fonctionnement d'une commune et apporte des méthodes nouvelles et modernes de travail.

La commune de Rimogne a besoin d'un groupe soudé d'élus qui la représentent dignement et efficacement dans toutes les instances et les circonstances, qui défendent ses intérêts au sein de la Communauté de communes, et pas d'un maire omniprésent.

Notre équipe sera attentive à tous, sans distinction partisane. Chaque Rimognat, quelles que soient ses opinions, a le droit d'être respecté, informé et consulté sur les affaires de la commune.

Nous attacherons une importance toute particulière à ce que ce soit le cas tout au long du mandat et pour cela nous proposons de :

- Concevoir un nouveau site internet pour la commune. Pratique et régulièrement mis à jour, il permettra de connaître en détail les projets et les décisions de la commune, de consulter les informations utiles aux habitants (coordonnées, horaires, menus scolaires) et l'agenda des manifestations dans la commune, et de faire connaître les associations, les entreprises et les commerces du village. On pourra aussi y réaliser des formalités administratives et s'inscrire aux différents services
- Continuer d'éditer un bulletin municipal tous les mois. Plus précis, agréable à lire, il sera aussi ouvert aux informations des associations et les commerces et entreprises du village pourront y faire leur publicité. L'opposition municipale disposera d'un espace d'expression

- Tenir une permanence hebdomadaire pour permettre à tous de venir à la rencontre du Maire et des adjoints sans rendez-vous. Un conseiller municipal sera désigné pour servir de référent à chaque quartier de la commune, notamment les plus éloignés du centre, comme celui du Château
- Organiser régulièrement des réunions publiques où les habitants seront consultés **AVANT** chaque décision importante prise dans la commune
- Instituer un conseil municipal des enfants pour les sensibiliser à la citoyenneté et au civisme

« Nous voulons être des élus disponibles, ouverts au dialogue qui informent et consultent les habitants. »

Maryvonne Févry, enseignante retraitée
et Yannick Rossato, responsable commercial



Pour voter

Le 23 mars, vous voterez pour élire le conseil municipal et les représentants au conseil de la communauté de communes. Le bulletin de vote comportera la liste candidats à l'élection municipale (15 noms) et la liste des candidats à l'élection communautaire (4 noms et un suppléant). Il y aura donc un seul bulletin pour les deux élections.

Attention ! Il n'y aura qu'un seul tour et le mode de scrutin a changé. Le panachage est désormais interdit : vous ne pouvez plus ajouter ou rayer un nom. Vous votez pour la liste complète. Tout ajout ou rature sur le bulletin le rendra nul.

POUR VOTER, IL VOUS FAUT OBLIGATOIREMENT UNE PIÈCE D'IDENTITÉ AVEC PHOTO ET VOTRE CARTE D'ÉLECTEUR.